# LES TÉMOIGNAGES

Je suis heureuse de l'implantation d'un Comité de milieu de vie (CMV) au Jardin des Sources. Avec une équipe efficace, dévouée et à l'écoute, nous répondons bien aux demandes des résidents et nous accueillons les nouveaux arrivants. Il suffit d'un bon partenariat avec la direction pour réussir un CMV.

Ghislaine Cardinal
 Membre du CMV de la résidence
 Le Jardin des Sources

L'implantation d'un Comité de milieu de vie permet l'organisation d'une structure, des règles pour assurer la démocratie et l'harmonie et donner l'opportunité aux résidents de répondre à leur sentiment d'appartenance en partageant les enjeux qui les touchent.

> Anne-Louise Hallé
>  Directrice générale de la Fédération québécoise du loisir en institution (FQLI)

«La présence d'un Comité de milieu de vie en résidence facilite les échanges entre la direction, le personnel et les résidents. C'est une façon harmonieuse de contribuer au développement d'un milieu de vie à l'image de ses occupants.»

Gilles Doyon

 Directeur général pour
 la résidence Le Jardin
 des Sources

«Un Comité de milieu de vie, se veut un gage d'harmonie pour mieux vivre ensemble, un espace où les enjeux de la cohabitation et les atteintes aux droits des résidents et de leurs proches sont entendus, traités et résolus dans une approche participative et inclusive.»

Marie Beaulieu, Ph. D.,
 Marie-Ève Bédard, candidate au Ph. D.
 et Roxane Leboeuf, M.S.S.,
 Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes aînées

7105, rue Saint-Hubert, bureau 304 Montréal (Québec) H2S 2N1 514-935-1551 • Sans frais : 1-877-935-1551 info@aqdr.org comitedemilieudevie.org

Avec la participation de





AQDR nationale

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES

# Comité de milieu de vie

HARMONIE | COOPÉRATION | AUTONOMIE



#### MOT DE LA PRÉSIDENTE

Après des années de succès lors des phases d'expérimentation du projet Comité de milieu de vie (CMV), le gouvernement du Québec en a reconnu la valeur indéniable en lui accordant un financement via le programme Québec ami des aînés (QADA). Ainsi, l'AQDR est fière de passer à la phase de déploiement de ce projet qui nous tient tant à cœur. Ce sera l'occasion d'étendre notre expertise et d'aller un peu plus loin dans notre volonté d'améliorer la qualité de vie des personnes aînées en résidence.

**Judith Gagnon** Présidente de l'AQDR nationale

#### LES RACINES DU PROJET

Dès 2008, nous avions espoir d'améliorer la qualité de vie des personnes aînées qui vivaient en résidence. Le phénomène croissant de ces milieux de vie collectifs nous a amenés à réfléchir au meilleur. moyen de favoriser le pouvoir d'agir des aînés. C'est en ce sens que nous avons développé des Comités de milieu de vie, tout en respectant l'autonomie de l'ensemble des acteurs au sein de la microsociété qu'est la résidence. Aujourd'hui, près d'une trentaine de ces comités font preuve du succès de ce modèle unique et efficace basé sur la coopération, l'harmonie et favorisant l'épanouissement de chacun.

#### Les membres du comité CMV de l'AODR nationale

#### **POURQUOI UN CMV?**

- Développer un milieu de vie à l'image des résidents.
- Accroître le sentiment d'appartenance des aînés, tout en brisant l'isolement.
- Favoriser le pouvoir d'agir des aînés et leur autonomie.
- Faciliter la communication :
  - entre les personnes résidentes et leur CMV:
  - entre les partenaires;
  - avec les gestionnaires et le personnel.

#### **QU'EST-CE QU'UN CMV?**

«Une petite équipe de personnes résidentes qui acceptent de s'impliquer bénévolement pour se mettre à l'écoute des autres résidents dans le but de porter leurs attentes raisonnables à l'attention des responsables, gestionnaires ou propriétaires de la résidence.»

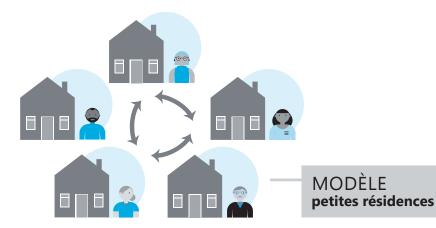
**Charles Castonguay** artisan des CMV à l'AQDR

# LA DYNAMIQUE

Les Comités de milieu de vie suggèrent une facon harmonieuse d'assurer la représentativité des personnes aînées dans leur résidence. La clé du succès est dans la confiance et le respect que l'ensemble des résidents accorde envers les porteurs de dossiers qui ont été élus par leurs pairs.



MODÈLE grandes résidences



# **DÉFINIR LES RÔLES**

## Le CMV

Les bénévoles élus par leurs Un canal de communication pairs sont désignés pour ressources adéquates.

### Le gestionnaire de la résidence

se forme entre le gestiondemeurer à l'écoute des naire, son personnel et les besoins de l'ensemble des résidents. C'est en facilitant résidents, imaginer des le dialogue entre chacun solutions ou des activités qu'il est possible de créer pertinentes et créer des un milieu de vie à l'image ponts de communication de ses occupants, tout en harmonieux auprès des respectant les responsabilités des gestionnaires.

# L'AODR

L'AODR soutient la mise en place du CMV et assure un suivi et un accompagnement pour le bon fonctionnement du comité. Elle outille les porteurs de dossiers afin qu'ils atteignent ultimement leur pleine autonomie. Au besoin, l'AQDR peut aussi jouer son rôle fondamental afin d'informer les aînés sur leurs droits.